

Si nous souhaitons réduire notre consommation de ressources naturelles, diminuer nos rejets de gaz à effet de serre,



La commune de Lacapelle Cabanac bénéficie d'un service de collecte des déchets, géré par la Communauté de Communes.

Vous trouverez ci-dessous [les informations principales](#) et [le SYDAD](#) concernant la commune de Lacapelle Cabanac.

## Collecte

**Jour de collecte des bacs gris et verts à Lacapelle Cabanac : mardi (bourg), jeudi**

**Jour de collecte des bacs gris et verts à Lacapelle Cabanac bas : jeudi**

Une colonne de verre est également présente dans le centre bourg (à proximité du parking de l'écoquartier).

La Communauté de Communes a également passé une convention avec l'association « Le Relais » pour la mise en place de points de collecte.

[Guide du tri en ligne](#)

## **Déchetterie**

Déchetterie de Puy l'Evêque – Ancienne gare – Tél. : 05 65 22 06 99

Lundi : 14h – 18h

Mardi : 9h – 12h / 14h – 18h

Mercredi : 9h – 12h / 14h – 18h

Jeudi : 14h – 18h

Vendredi : 9h – 12h / 14h – 18h

Samedi : 9h – 12h / 14h – 17h

## **Et si vous compostiez ?**

Le SYDED du LOT propose aux habitants des composteurs individuels de qualité au tarif attractif 20 eur

Pour acquérir un composteur vous devez résider dans le Lot et vous ne pouvez acquérir qu'un seul com

Imprimez ce [bon de commande](#) et envoyez-le, accompagné d'un chèque de 20 € à l'ordre d

Le kit sera alors livré à la déchetterie la plus proche de chez vous.

[Guide du compostage individuel en ligne](#)